

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

### RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

#### ABONNEMENTS

En ville ..... fr. 8.— 4.— 5.—  
 Hors de ville ou par la poste ..... 9.— 4.50 5.50  
 dans toute la Suisse ..... 11.50 6.50  
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.  
 Changement d'adresse, 50 ct.  
 ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE  
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
 Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

#### ANNONCES n. 8

Du centimètre: 1<sup>re</sup> insertion, 1 à 3 lignes 50 ct.  
 4 et 5 lignes ..... 65 ct. 6 et 7 lignes 75 ct.  
 8 lignes et plus, 1<sup>re</sup> ins., la ligne ou son espace 10 ct.  
 Insert. suivantes (répét.) ..... 8 ct.  
 De la Suisse et de l'étranger: 1<sup>re</sup> ins., 10 ct. la ligne ou son espace. 1<sup>re</sup> ins., minima. 1 fr.  
 N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.  
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
 Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bière) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

#### AVIS OFFICIELS



#### COMMUNE DE NEUCHÂTEL A LOUER

La commune de Neuchâtel offre: Pour le 24 juin 1907, les deux immeubles portant les numéros 2 et 4 du quartier de Trois-Portes, avec jardin et verger.  
 Pour le 1<sup>er</sup> juillet 1907, le magasin situé place des Halles n° 2, occupé actuellement par la Compagnie Singer.  
 La remise à bail se fera par enchères publiques le jeudi 20 septembre prochain, à 11 heures du matin, à l'Hôtel municipal, salle des commissions.  
 Pour les conditions, s'adresser à la Direction des Finances communales.

#### IMMEUBLES

#### DOMAINE A VENDRE

L'hoirie Perrinquet fera vendre par enchères publiques, pour sortir d'indivision, le beau domaine qu'elle possède au Prés-de-Vent sur Montmolin, en nature de champs et forêt, avec deux maisons, suffisant à la garde de 5 à 6 vaches. Vue magnifique, bel emplacement pour séjour.  
 La vente définitive aura lieu le lundi 3 septembre, à 3 heures du soir, à l'Hôtel de Commune des Geneveys-sur-Coffrane.

#### Avendre magnifique propriété

comprenant: château (moyen-âge) de 20 pièces de maîtres, écurie romaine, parc et vue étendue.  
 Domaine de rapport, 60 poses, avec usine hydraulique.  
 Communications faciles, à proximité de deux gares.  
 S'adresser à M. W. de Bham, gérant, 45, rue de Bourg, Lausanne. H 33550 L

#### A VENDRE

**Anthracite belge, 1<sup>re</sup> qualité sans poussière**  
 par 500 kg. à 5 fr. 30 les 100 kg.

**Briquettes marque Union**  
 par 500 kg. à 3 fr. 80 les 100 kg.

**Tourbe 1<sup>re</sup> qualité, petite et grande**  
 A PRIX MODÉRÉ

Prompte livraison à domicile  
 Téléphone 689 **REBER Frères** Téléphone 689  
 Rue des Moulins n° 33

#### Commerce à remettre

A remettre tout de suite un petit commerce en pleine prospérité. Convient à une personne désirant voyager deux jours par semaine. Affaire assurée. — **Reprise 1500 fr.** S'adresser sous H. 5042 N. à Hansenstein & Vogler, Neuchâtel.

#### 2 belles bicyclettes

état de neuf, route libre, à vendre. S'adresser rue des Moulins 28.

#### Un bon cheval

de trait et deux forts chars à vendre. Demander l'adresse du n° 780 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

#### AVIS aux gypseurs

A vendre (truelles fines et à dégrossir, véritables nautaises, ainsi qu'a d'autres marques à prix modérés.  
 Se recommander,  
 J. MASONI, Peseux.

**FRITZ MARTI soc. anon. WINTERTHUR** DÉPOT A YVERDON DÉPOT et ATELIERS A BERNE  
 (place de la Gare)  
**BATTEUSES**  
 à main, à manège et à moteur de différentes grandeurs, avec et sans nettoyeurs, **Batteuses à vapeur** fabrication Lanz, partout reconnues comme les plus excellentes, insurpassables quant au rendement et d'une propreté de grains minutieuse. Consommation minime de combustible.  
**MACHINES A COMPRIMER LA PAILLE**  
 avec LIEUSES à main ou automatique, éprouvées — MANÈGES  
 Représentant: M. CHARLES PERRIER, à Saint-Blaise



**V. BEUTTER FILS**  
 Rue du Bassin 14  
 Téléphone 170 — Entrepôt en gare G. F. F.

**Cokes Patents de la Ruhr:**  
 Consolidation, calibre 40/60 et 60/100mm.  
 Autres premières marques de divers calibres, 20/40, 30/50, 40/60, 60/100mm, pour s'adapter exactement aux divers appareils de chauffage.

**Anthracites belges:**  
 Bonne Espérance Herstal, marque Ancre, sans rivale, et autres qualités de 1<sup>er</sup> choix.

**Briquettes de lignite:**  
 Remplacent avantageusement la tourbe dans n'importe quel foyer.

**Houilles pour cuisines:**  
 Braisette du Hasard (Belgique), sans aucune fumée, rendement calorifique excessivement intense.  
 Houilles de Brunay et de la Sarre, à longue flamme, conviennent spécialement aux grilles foyers.

**Coke de gaz:**  
 Diverses grosseurs; très économique.

#### PRESSOIRS A RAISIN ET A FRUITS

avec bassins en acier comprimé  
**Pressoirs hydrauliques**  
 Grand rendement avec économie de temps  
**Fouleuses à raisin**  
 avec cylindre en bois et en fonte  
 Machines à boucher les bouteilles „Gloria“ et autres systèmes  
 A l'Agence agricole, Faubourg du Crêt 23, Neuchâtel



#### Schürch & Bohnenblust

Représentants exclusifs pour le canton de Neuchâtel de J. RAUSCHENBACH, à Schaffhouse.  
 Représentant pour la Béroche: M. Louis DUBOIS, à Bevaix.

**AU LOUVRE**  
 RUE DU SEYON - NEUCHÂTEL - RUE DU SEYON  
 Pour cause de déménagement et nouvelle installation  
**GRANDE MISE EN VENTE**  
 d'un immense choix de  
**COUPONS**  
 en tous genres  
 avec un escompte extraordinaire  
 jusqu'à fin septembre  
 Se recommande, X. KELLER-GYGER.

A vendre un **char à bras**  
 en bon état, à bas prix.  
 S'adr. chemin du Rocher 5, au 1<sup>er</sup>.

#### CONSOMMATION

Sablons - Moulins - Cassardes - Faubourg Paris - Marin - Saint-Blaise  
 Le meilleur et le plus économique  
**SAVON DE MARSEILLE**  
 véritable extra  
**La MOUCHE**  
 garanti pur ne contenant ni soude ni résine  
 a le minimum inévitable d'eau et perd très peu de son poids au séchage complet.  
 Analyse à disposition  
 — 30 et 35 ct. le morceau —  
 Un essai coûte peu et satisfiera entièrement.

ACHAT, VENTE, ÉCHANGE DE MONNAIES ET MÉDAILLES  
**A. JOBIN**  
 Maison du Grand Hôtel du Lac NEUCHÂTEL

#### SEINET FILS

Rue des Épancheurs, 8  
 Malaga Brun Misa  
 Malaga Doré Misa  
 Moscatel Misa  
 Vin de Madère  
 à 1 fr. 30 la bouteille, verre perdu  
 Nous reprenons les bout. à 45 c.

**Gerolsteiner Sprudel**  
 Seul véritable avec l'étoile  
**EAU DE TABLE**  
 de 1<sup>er</sup> ordre  
 — 0 — M. J. 2079  
 Dépôt:  
 R. Wickihalder, Neuchâtel

**Cinq ovales**  
 en bon état,  
 un vase rond  
 contenant environ 14,000 litres le tout, à vendre. — S'adresser à M. Henry Discrens, entrepreneur, à Yverdon.

#### OCCASION

pour fin de saison  
 A vendre 2 bicyclettes françaises neuves, marque «Automoto» Saint-Etienne, avec pneus Soly «Condors». Valeur 310 fr. et 260 fr. laissées avec moyen Torpédo, pour 240 fr. et 495 fr. Garantie écrite. S'adresser à E. Mottaz, cycles, Saint-Aubin.  
 A la même adresse, un outillage complet pour serrurier-tôlier (spécialité potagers avec modèles en fer et marchandises) est à vendre. Prix 1600 fr. Occasion exceptionnelle.

A vendre un beau **PAON**  
 avec magnifique plumage, et une **PAONNE**  
 S'adresser à M. J. Mettraux, Cernier. R 754 N

#### VOITURIER

A remettre tout de suite, dans une importante localité de la Suisse romande, une entreprise de voiturier en pleine prospérité. Matériel bien entretenu. Conditions favorables. Adresser les offres Etude Lambelet & Guinand, avocats, Neuchâtel.

DEMANDEZ **La Citronnelle FIVAZ**  
 Boisson hygiénique rafraîchissante  
 garantie sans alcool, toujours reconnue la meilleure et la première mise en vente en Suisse.  
 Livrable en toutes quantités. Analyses à disposition  
**A. DECREUZE, Auvier**  
 Ancienne Maison Aug. FIVAZ  
 SIROPS — VINS — LIQUEURS  
**TRAVAUX EN TOUS GENRES**  
 à l'imprimerie de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

A vendre quelques toises de beau **bois de sapin**  
 S'adresser à Alphonse Deschamps, Pierre-à-bot dessous.

**Occasion exceptionnelle**  
 Le soussigné vendra encore pendant quelques jours, à des prix excessivement bas, toutes les marchandises restant encore en magasin.  
 Entrepôt rue du Pommier 12, A. Chevalier.

**Grands Magasins**  
**Halle aux Chaussures**  
 18, RUE HOPITAL, 18  
 GROS NEUCHÂTEL DÉTAIL  
**10% d'Escompte**  
 sur tous les articles d'été  
 en magasin  
 TELEPHONE 635  
 Se recommande, Th. Fauconnet-Nicoud.

**AU LOUVRE**  
 Rue du Seyon, Neuchâtel  
 X. Keller-Gyger  
**Plumes et Edredons**



**Nouvel arrivage**  
**LE PLUS GRAND CHOIX**  
 de  
**Crin animal** la livre à 95, 1.25, 1.45, 1.95, 2.45, 2.85, 3.25, 3.45 jusqu'à 3.90.  
**Crin d'Afrique** le kilo à 25, 30 et 35 ct.  
**Laine p<sup>r</sup> matelas** à 85, 95, 1.25, 1.45, 1.95, 2.25 et 2.60 la livre.  
**Coutil p<sup>r</sup> matelas** demi-fil, grande largeur, qualité suisse, le mètre 1.25, 1.45, 1.55, 1.75, 1.95, 2.— et 2.25. Largeur 120, 135 et 150 cm.  
**Le plus grand choix**  
**Plumes dégraissées** à 2.25, 1.95, 1.50, 1.25 jusqu'à 75 ct. la livre.  
**Edredon** à 3.90, 4.50, 5.50, 6.50, 7.80, 9.80, 11.75, 12.50 la livre.  
**Coutil pour fonds** le mètre à 1.95, 1.75, 1.65, 1.45, 1.25.  
**Bazin, Cretonne et Limoges p<sup>r</sup> enfourrages**  
**Toile** grande et petite largeur p<sup>r</sup> lingerie et draps de lit  
 On se charge de faire les matelas et de remplir les fonds de duvet  
**Convertissements ouatés et piqués - Convertissements laine**  
**CAPOC POUR COUSSINS**  
**Spécialité pour Trousseaux et Lingerie**  
 Pour chaque trousseau un cadeau! — PROFITEZ!  
 Se recommande, X. KELLER-GYGER.

Place du Port

Place du Port

THE IMPERIAL VIO

ARRIVE

Le plus grandiose et élégant établissement de ce genre, transportable. - 1200 places assises

ARRIVE

Durée de la représentation 3 heures

Durée de la représentation 3 heures

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon elle-ci sera expédiée non affranchie.

A louer, pour Noël, rue du Seyon, 1er étage, un joli logement de 5 chambres et dépendances. S'adresser Parc 37, 2me étage. c.o.

CHAMBRES

Jolies chambres meublées. Rue du Concert 2, 3me.

Jolie chambre et bonne pension. Evole 3, 3me, à droite.

A louer immédiatement ou pour époque à convenir une chambre mansardée, située rue Louis Favre, Erix 25 fr. par mois. S'adresser Etude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8. c.o.

LOGEMENTS

A louer dès maintenant

à la rue Saint-Honoré, petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances. - Prix 25 fr. par mois. - S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, notaires, rue du Bassin 14.

Cormondrèche

A louer présentement et pour Saint-Martin, un petit et grand logements en bon état et bien exposés au soleil. - Jardin, eau, etc. S'adresser n° 34.

Rue du Roc: A louer, pour le 24 septembre, ou plus tôt, un petit appartement de 2 chambres et dépendances. Prix 360 fr. S'adresser Etude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8.

Pour le 24 septembre

A louer à la rue des Epancheurs, petit logement de deux chambres et cuisine. Prix 20 fr. par mois. S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, rue du Bassin 14.

Rue des Poteaux, à louer pour le 24 décembre prochain, un appartement de 2 chambres et dépendances. S'adresser Etude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8.

A louer dès maintenant au Vauseyon, petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances. Prix 22 fr. 50 par mois. S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, notaires, rue du Bassin 14.

A louer dès maintenant un joli logement de trois chambres et dépendances, à un petit ménage tranquille. - S'adresser à James Brun, Tertre n° 18. c.o.

ETUDE WAVRE PALAIS ROUGEMONT

A louer immédiatement ou pour époque à convenir: Rue du Coq d'Inde, 6 chambres et dépendances. Rue et place Parry, 4 chambres et dépendances.

A louer dès maintenant un joli logement de trois chambres et dépendances, à un petit ménage tranquille. - S'adresser à James Brun, Tertre n° 18. c.o.

ETUDE WAVRE PALAIS ROUGEMONT

A louer immédiatement ou pour époque à convenir: Rue du Coq d'Inde, 6 chambres et dépendances. Rue et place Parry, 4 chambres et dépendances.

A louer dès maintenant un joli logement de trois chambres et dépendances, à un petit ménage tranquille. - S'adresser à James Brun, Tertre n° 18. c.o.

ETUDE WAVRE PALAIS ROUGEMONT

A louer immédiatement ou pour époque à convenir: Rue du Coq d'Inde, 6 chambres et dépendances. Rue et place Parry, 4 chambres et dépendances.

A louer dès maintenant un joli logement de trois chambres et dépendances, à un petit ménage tranquille. - S'adresser à James Brun, Tertre n° 18. c.o.

ETUDE WAVRE PALAIS ROUGEMONT

A louer immédiatement ou pour époque à convenir: Rue du Coq d'Inde, 6 chambres et dépendances. Rue et place Parry, 4 chambres et dépendances.

A louer dès maintenant un joli logement de trois chambres et dépendances, à un petit ménage tranquille. - S'adresser à James Brun, Tertre n° 18. c.o.

ETUDE WAVRE PALAIS ROUGEMONT

A louer immédiatement ou pour époque à convenir: Rue du Coq d'Inde, 6 chambres et dépendances. Rue et place Parry, 4 chambres et dépendances.

A louer dès maintenant un joli logement de trois chambres et dépendances, à un petit ménage tranquille. - S'adresser à James Brun, Tertre n° 18. c.o.

ETUDE WAVRE PALAIS ROUGEMONT

A louer immédiatement ou pour époque à convenir: Rue du Coq d'Inde, 6 chambres et dépendances. Rue et place Parry, 4 chambres et dépendances.

A louer dès maintenant un joli logement de trois chambres et dépendances, à un petit ménage tranquille. - S'adresser à James Brun, Tertre n° 18. c.o.

ETUDE WAVRE PALAIS ROUGEMONT

A louer immédiatement ou pour époque à convenir: Rue du Coq d'Inde, 6 chambres et dépendances. Rue et place Parry, 4 chambres et dépendances.

A louer dès maintenant un joli logement de trois chambres et dépendances, à un petit ménage tranquille. - S'adresser à James Brun, Tertre n° 18. c.o.

ETUDE WAVRE PALAIS ROUGEMONT

A louer immédiatement ou pour époque à convenir: Rue du Coq d'Inde, 6 chambres et dépendances. Rue et place Parry, 4 chambres et dépendances.

A louer dès maintenant un joli logement de trois chambres et dépendances, à un petit ménage tranquille. - S'adresser à James Brun, Tertre n° 18. c.o.

ETUDE WAVRE PALAIS ROUGEMONT

PLACES

Volontaire

Une jeune fille, brave et honnête, de 16 à 18 ans, aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande, comme aide dans le ménage, dans une honorable famille d'instituteur composée d'un monsieur et d'une dame. Bon traitement et vie de famille agréable. - Informations et renseignements peuvent être obtenus par M. Studer, Pension Sandoz-Robert, Cressier.

On demande tout de suite pour Clarens, JEUNE BONNE pour tout faire. Demander l'adresse du n° 789 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande une JEUNE FILLE pour aider dans un ménage soigné, occasion d'apprendre le français. Entrée tout de suite. S'adresser Terreaux 1, magasin de modes.

On demande une bonne fille pour aider au ménage ou une bonne assujettie repasseuse. S'adresser Faubourg du Lac 21, 3me.

On cherche une bonne servante sachant cuisiner et faire un ménage. Salaire 35 fr. par mois. S'adresser à M. Huber, rue Neuve 21, Bienne. (Bl.539Y)

On demande tout de suite Une jeune fille pour s'aider à tous les travaux du ménage. Café de Tempérance, Colombier.

On demande tout de suite une fille active pour faire le ménage. Saint-Maurice 11, 1er étage.

Mme Ch. de Coulon cherche une bonne cuisinière. S'adresser directement à elle à Jolimont sur Cerlier.

Entrée en service dans le courant de septembre.

On demande pour tout de suite une fille de 17 à 18 ans, française, pour aider aux travaux du ménage. S'adresser à la boulangerie rue de l'Hôpital 9.

On demande tout de suite un bon domestique de confiance, sachant traire et soigner le bétail. S'adresser à Paul Widmann, Peseux.

La Famille, bureau de placement, Trille 5, demande et offre cuisinières, femme de chambre, filles de ménage et cuisines.

Cartes de visite en tous genres @ @ @ @ à l'imprimerie de ce journal

EMPLOIS DIVERS

Institutrice freibélienne dipl. (Allemande du nord) cherche place. - Offres sous E. 9146 à Haenstein & Vogler A. G., Frankfurt s/M.

Une personne cherche des journées pour laver. S'adresser à Mme Nica, Bussy, près Estavayer.

Ouvriers menuisiers ainsi que parqueteurs sont demandés chez Gve. Menth, faubourg de l'Hôpital 36, Neuchâtel. H5074N

DEMANDE D'EMPLOI Un homme d'âge mûr cherche emploi, de préférence en ville, dans un atelier de mécanicien ou quelque chose d'analogue. Demander l'adresse du n° 781 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Nous cherchons pour tout de suite quelques tailleurs de pierre ainsi que quelques trancheurs. Place stable et bien payée. Grandes Carrières, Saint-Imier. H. 7745 J.

VIGNERON On demande un bon vigneron pour cultiver 55 ouvriers de vigne. Bonnes conditions. Le propriétaire fournit le logement, avec jardin et dépendances pour garder chèvres et porcs. Entrée en fonctions fin décembre. - S'adresser jusqu'au 30 courant, à M. Udriet, à Bôle.

Boulangier Jeune ouvrier cherche place pour le 1er septembre. Demander l'adresse du n° 784 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande une modiste-vendeuse pour Bex (Vaud). Engagement à l'année. Ecrire sous chiffres U. 13,519 L. à Haenstein & Vogler, Lausanne.

ON DEMANDE une personne sérieuse, capable, de toute confiance et si possible connaissant l'allemand et le français, pour tenir la caisse et servir dans une boulangerie-pâtisserie. Adresse: offres sous initiales A. M. J. 200 poste restante, Neuchâtel. c.o.

OFFICE DE PLACEMENT du Seeland bernois Jeune Allemande de 18 ans 1/2 cherche place dans bon restaurant, pension ou hôtel pour apprendre le français et le service. - Adresser offres avec conditions à M. Egger, pasteur, Corgémont (Jura bernois). (H.6058Y.)

On demande pour l'Angleterre une jeune personne sérieuse, de bonne éducation, pour les soins de deux enfants de 1 et 2 ans et demi. La méthode Froebel est spécialement demandée. Gages: 600 fr. par an. Voyage payé pour 2 ans. - Demander l'adresse du n° 732 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Jeune Allemande de Berlin, 23 ans, de bonne famille, ayant son diplôme supérieur, cherche emploi dans pensionnat ou famille distinguée, pour tout de suite ou le 1er octobre. Demander l'adresse du n° 789 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Une personne cherche des journées pour laver, repasser, faire des nettoyage et des remplacements. Rue du Rateau 1, 4me étage.

De bonnes ouvrières garnisseuses et couseuses trouveraient emploi immédiat et bien rétribué chez MM. Jeanneret & Co, fabricants de chapeaux à Saint-Nicolas.

On demande pour Smyrne GOUVERNANTE diplômée, avec bonnes références, expérimentée, sachant bien le français, l'allemand ou l'anglais et si possible un peu de musique. - S'adresser chez M. L. Jacard, magasin de porcelaine et cristall, Morges. H-25301-L

APPRENTISSAGES Apprenti tapissier On demande tout de suite un jeune homme comme apprenti tapissier. S'adresser à M. E. Dessouglavy, Peseux.

A VENDRE PRESSEUR A vendre un presseur, vis en fer, de 35 gorges environ, en parfait état. S'adresser à M. Ch. Nydegger-Béguin, à Saint-Blaise. H 5184 C

Voiture A vendre ou à échanger élégante voiture à deux bancs, essieux patent. Poids 300 kg. - S'adresser chez A. Moeri, sellier, Colombier.

A VENDRE Pour cause de cessation de commerce, à vendre: une legne neuf de 4200 litres; quantité de fûts de la contenance de 16, 26 à 600 litres; 15 à 18 gorges cerolées en fer; un presseur de 6 gorges traucolé; une cuve; quelques caisses à manettes et autres; etc., le tout comme neuf. - S'adresser à P.-H. Colin, propriétaire, à Peseux.

Pour officier

Magnifique occasion, 1 tunique, 1 veston et pantalon, taille moyenne, absolument neuf. S'adresser chez M. Ch. Walther, tailleur, rue des Beaux-Arts 17.

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter CHEMINÉE DÉSARNOD grand modèle, en bon état. Offres Dr Mauler, à Noiraigue.

On désire acheter UN LÈGRE d'environ 3000 litres, aviné en blanc, neuf ou usagé. S'adresser à un notaire Jacot, à Colombier.

On demande à acheter des Chiffons blancs ou Vieux linges propres pour nettoyage de machines. Adresser les offres à l'imprimerie de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On cherche à acheter un tapis en bon état, de 2 m. 50 sur 4 m. - Demander l'adresse du n° 764 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Paul Muriset, Fahys 133, achète colonies DADANT TYPE

AVIS DIVERS L'automne prochain, M. Karl-F. König, a. p., à Huttwil (Berne), recevrait encore en

PENSION un ou deux garçons désirant apprendre la langue allemande. Vie de famille, bonne pension, école secondaire. Prix modérés. Références et prospectus à disposition.

Bonne pension bourgeoise dans famille française. Prix modéré. Demander l'adresse du n° 651 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Dr SANDOZ absent jusqu'au 10 septembre

Mme A. Savigny, Genève FUSTEBIE 1 Sage-femme Consultations: Pensonnaires Maladies des dames

SAINT-AUBIN SAINT-AUBIN

Place d'Armes DIMANCHE 26 AOUT 1906

Grande fête des Moissons

organisée par les Sociétés de musique et gymnastique de Saint-Aubin

Dès 1 heure, ouverture de la fête Cortège allégorique - Concert - Productions gymnastiques JEUX DIVERS

Dès 8 heures: FÊTE DE NUIT Illuminations Poses plastiques Feux d'artifice

BATEAUX-A VAPEUR Billets de simple course valables pour le retour. Dép. de Neuchâtel: matin 8 h., et le soir 1 h. 55.

Cantine ouverte, 400 places assises CONSUMMATIONS DE PREMIER CHOIX

LA CHAUX-DE-FONDS ŒUVRE DE L'HOPITAL D'ENFANTS

Dimanches les 26 août et 2 septembre 1906 à 3 h. de l'après-midi, à la Charrière

Représentation populaire - „Festspiel“ Paroles de M. Ch. Neuhaus - Musique de M. A. Dini

Ballets composés et dirigés par M. F. Mojon

CORTÈGE COSTUMÉ GROUPES ALLÉGORIQUES pour enfants exclusivement

20,000 PLACES, DONT 2400 SIÈGES

PRIX: Fauteuils fr. 5 - Premières fr. 3 - Secondes fr. 2 Troisièmes 1 fr. 20 - Toutes ces places sont numérotées

Places debout à 80 et 50 centimes. Stations climatiques Macolin & Evillard

(900 mètres) (700 mètres) Station de chemin de fer BIENNE (C. F. F.)

Deux funiculaires. Les plus beaux points de vue de la chaîne du Jura. Grandes forêts et parcs ombragés. Gorges de la Suse. Place de fête pour sociétés et écoles.

MACOLIN. Grand Hôtel. Halle de restauration. Hôtel Bellevue. Parcs aux cerfs. Pension et restaurant Wiedmer.

EVILARD. Hôtel des 3 sapins. Restaurant français. Hôtel Beau-Site. Restaurant Pension de la gare. Bl. 174Y

Toujours belle Maculature, à 0,25 le kilo AU BUREAU DE CETTE FEUILLE

32 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

DONA QUICHOTTA

PAR GEORGES DE PEYREBRUNE

- Ah! ah! c'est là ce que vous comptiez, n'est-ce pas? Une réconciliation?... Vous me présentez ma fille, pour me rendre ma femme!... Eh bien, gardez-les toutes les deux, tous les trois, car mon fils ne vaut pas mieux que vous... Je veux demeurer seul, vous entendez, seul, et je veux mourir seul... Je n'ai besoin de personne à mon chevet, moi, le père qui a sacrifié toute sa vie au bonheur de ses enfants, pour en être récompensé par le parjure et l'abandon... La femme m'a quitté, les enfants me quittent à leur tour. C'est juste; j'aurais dû m'y attendre: la lâcheté engendre des lâches... Vous ne me comprenez pas?... Allez-vous-en, je vous ai assez vu.

- Soit! fit Antoine blémissant. Et, en rentrant, lorsque ma femme qui vous attend, vous cherchera derrière moi, je lui dirai: Votre père ne vous aime plus.

- Parfaitement! tonna M. Delarive. Antoine ajouta: - Votre père ne vous a jamais aimés.

M. Delarive hurla: - Vous mentez!

- Non, non, cria plus haut le jeune homme, car rien ne m'échappe à l'amour! Et si vous aviez aimé votre fille, vous ne l'exposeriez pas à recevoir de vous un coup peut-être mortel. Vous ne lui donneriez pas cette horreur, dont je tremble, de s'apercevoir que ce père qu'elle hérit, n'a pas dans la poitrine le cœur d'un homme. Il n'y a pas un homme au monde qui refuserait ce que vous refusez à la victime innocente de vos brutalités, à la femme qui a le courage de demeurer irréprochable en gagnant péniblement son pain, jusqu'à un jour,

production autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

ou, privée de son emploi, elle a trouvé dans la misère, dans la faim tordant ses entrailles, le mal qui l'a jetée par terre, dans la rue, où on l'a ramassée pour la porter sur un lit d'hôpital... Car c'est là où votre fils a retrouvé sa mère.

Et vous croyez qu'il existe un être humain capable de résister à ses enfants qui l'appellent près de cette martyre? Moi, je ne le crois pas, pour l'honneur de l'humanité.

Et toutes vos paroles ne sont pour moi que les cris d'ivresse d'une colère aveugle, que les soubresauts d'un amour-propre s'exaltant jusqu'à devenir criminel... Mais ni votre cœur, ni votre conscience n'ont encore parlé... Je vous laisse. Je rentre chez moi. Je vais dire à ma femme ceci, écoutez-moi bien: Votre père est trop ému pour prendre une décision immédiate. La surprise, le trouble, le chagrin l'ont désemparé... Il demande à réfléchir. Mais ne vous inquiétez pas, il vous aime, et c'est un honnête homme: il viendra.

Sans donner le temps de proférer un mot, à M. Delarive anéanti, couché sur la table, la face dans ses mains, Antoine s'éloigna rapidement.

XI Et cependant, des jours passèrent. Madeleine achevait de s'user, presque sans souffrance, retardée dans son départ par les soins minutieux qui alimentaient d'heure en heure, la faible clarté de cette lampe défaillante.

Germaine s'acharnait à conserver la vie presque artificielle maintenant, de ce pauvre corps qui ne demandait qu'à s'anéantir. Elle en avait fait le douloureux sacrifice, mais ne pouvait admettre que sa mère partît sans le baiser de réconciliation de l'époux. Si elle avait osé s'éloigner de ce lit d'agonie, elle serait allée elle-même chercher et ramener son père; c'est ce qu'elle lui écrivait chaque jour, tantôt tendre, tantôt irritée, indignée, ou bien suppliante. M. Delarive ne répondait pas.

Elle lui écrivit un jour: - Si tu la laisses mourir sans être venu, je ne te reverrai jamais!

Un matin, le greffier vint porter à Antoine l'engagement à signer pour la location de la

villa au sujet de laquelle M. Delarive avait naguère conclu les derniers arrangements.

- Qui vous a chargé de cela? lui demanda Antoine.

- C'est M. le juge. Antoine réfléchit.

Puis il prit le papier, le signa et l'enferma dans une enveloppe avec ce mot à son beau-père: « - J'ai besoin d'être fixé tout de suite. Si vous désirez venir habiter avec nous - et vous savez à quelles conditions - vous pouvez remettre cet engagement au propriétaire. Dans le cas contraire, je vous prie de me le retourner immédiatement. »

- Rempportez cela, Mandot; c'est très pressé. - M. Pierre ne vient plus à la maison, demanda timidement le petit bossu. Puis-je demander à Monsieur, si M. Pierre est malade?

- Non, mon ami, mon beau-frère, qui a beaucoup de chagrin, est très courageux; mais il vient d'être nommé interne et il a pris son service.

Le petit bossu tournait son chapeau d'un air embarrassé.

- Qu'y a-t-il Mandot? - C'est... Madame qui m'avait chargé de m'occuper de ses pauvres, là-bas. Elle m'avait dit de venir chaque semaine, chercher...

- Pas en ce moment, mon ami, venez un autre jour, bientôt, je la prévendrai...

- Oui, Monsieur, je reviendrai bientôt, s'empressa de dire Mandot.

Tout le jour, Antoine, nerveux, guetta le retour de cet engagement.

Le soir venu, il respira et dit à Germaine: - Votre père viendra, certainement.

- Tant pis pour lui, s'il vient trop tard! répondit Germaine, farouche.

Mme Bonnetet et sa sœur, que la jeune femme avait appelées, ne quittaient guère le chevet de la malade et s'entretenaient tendrement tous les émois de Germaine. Pierre avait obtenu un congé et sans cesse penché sur sa mère la surveillait, comptait les pulsations, prenait sa température, dosait les gouttes de vie qu'on lui administrait, assisté dans ces soins spéciaux par Mireille Laville, à laquelle

Germaine s'était confiée, comme à une sœur. L'étudiante, sur la prière de Germaine, avait amené sa mère, dont l'intelligente activité s'occupait de la direction du ménage en désarroi, comme si une parenté, déjà conclue, lui en avait donné le droit.

Il n'y avait pas jusqu'à Sablon, qui, de retour à Paris, et mis au courant par Mathilde, de ce drame lamentable, ne se fût déclaré résolument du parti de la mourante, en s'abstenant de revoir son trop cruel ami. D'ailleurs, la petite veuve l'avait exigé, et Sablon avait définitivement abdiqué dans les mains mignonnes de sa fiancée.

Chaque fois que le timbre de l'entrée résonnait, tous tressaillaient, les yeux vers la porte, attendant de voir apparaître celui qui ne venait toujours pas.

Près de sa fin, Madeleine sembla se réveiller de la somnolence comateuse qui la tenait depuis plusieurs jours. Elle ouvrit tout grands ses yeux clairs et murmura: - Je suis guérie.

Elle demanda à être soulevée sur ses oreillers et donna l'épouvante de sa face cireuse, de ses narines pinicées.

- Comme je suis bien, aujourd'hui! dit-elle, promenant son regard sur tous ces visages, la plupart inconnus, mais qu'elle semblait connaître, car elle leur souriait.

On voulut l'empêcher de parler, sa frêle voix résonnait comme une clochette brisée. Madeleine s'en étonna.

- Je me sens très forte, dit-elle, et il y a si longtemps que je n'ai bavardé!... Mais j'en ai fait des rêves, pendant mon sommeil!... Oh! tant! tant!... J'ai rêvé que ma petite fille qui s'appelle... attendez donc!... Ah! Germaine, était mariée...

Madeleine pouffa: - Songez donc! elle n'a pas un an! Mais où est-elle, mon bébé?... Donnez-la moi.

- Elle dort, chut! fit Mireille. Germaine, dans un coin, sanglotait.

Et mon gamin? reprit la malade, est-il sage au moment?... Oh! ces rêves!... Je faisais un grand voyage... toute seule, sans Georges!... Est-on bête, tout de même!... Puis je ne suis trouvée dans un jardin, au prin-

temps... C'était joli, joli!... Il y avait tant de fleurs!... Laissez-moi donc, docteur, dit-elle à Pierre qui cherchait son pouls, je n'ai pas la fièvre... vous m'ennuyez, là!...

Le jeune homme échangea un regard désespéré avec l'étudiante. Ils en avaient tant vu, ensemble, de ces crises finales où la vie près de s'éteindre, jette un dernier éclat. On dirait que les énergies dispersées se rassemblent pour la jouissance suprême d'une dernière manifestation de la vitalité de l'être.

Et ce sont les actes d'autrefois que le moribond revêt, qu'il croit accomplir et qu'il mime parfois par une sorte de réflexe que la mémoire communique aux centres nerveux.

D'une main tremblante Madeleine soulevait ses cheveux autrefois lourds sur son front et souriait à quelqu'un d'invisible qu'elle suivait d'un regard tendre.

- Tu ne sais pas, Georges? j'ai une envie folle de retourner à Sainte-Adresse. Tu sais bien, dans le petit chemin?... Et nous entrerons ensemble à la chapelle... La chapelle!... Je ne vais plus à l'église... Ce sont ces microbes qui en sont la cause... Apporte-moi la chapelle, dis, là, sur mon lit!...

Elle riait. Puis elle écoutait, comme si on lui répondait.

- Tu veux bien? Oh! que tu es mignon! Et il y aura un prêtre dedans. Et il nous donnera le bon Dieu! Le bon Dieu!

Madeleine croisa ses doigts et fit le geste d'égrener un chapelet.

Mlle Margaret se leva doucement, murmura quelques mots à Antoine et sortit. Lorsqu'elle entra, la malade, un peu haletante, promenait ses doigts exsangues sur son drap, et les ramenait, comme si elle voulait rapprocher d'elle quelque chose.

Pierre s'éloigna, les poings sur sa bouche ouverte. Mlle Margaret se glissa près de Madeleine et lui dit tout bas:

- On va vous l'apporter, la petite église, et le prêtre, et... le bon Dieu.

- Ah! bien, fit-elle, je sais, Georges me l'a dit.

Un lit tombait: on alluma des lampes voilées. D'un pas léger, Mathilde et sa sœur, disposaient un autel, c'est-à-dire sur une table

drapée du voile nuptial de Germaine, un christ en cuivre ciselé, entre deux flambeaux, et une nappe de fleurs. Un prêtre entra suivi d'un enfant de chœur portant des vêtements sacerdotaux.

Antoine, soutenant Germaine, qui était aussi blême que la mourante et dont les yeux secs, élarg

Pour 50 cent.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

dès ce jour au 30 septembre

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la Feuille d'Avis de Neuchâtel et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.

Franco domicile à Neuchâtel jusqu'au 31 décembre 1906 2.80

Franco domicile en Suisse jusqu'au 31 décembre 1906 3.-

(Biffer ce qui ne convient pas)

1906.

Signature:

Form with fields for Nom, Prénom et profession, Domicile.

Déposer le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, adressée de 2 cent., à l'Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, à Neuchâtel.

Les nouveaux abonnés recevront sur demande le commencement du feuilleton et l'horaire.

CONCOURS

La Société par actions de la Banque d'Epargne de Colombier, met au concours les travaux de parqueterie, menuiserie, gysserie, peinture, ferronnerie, serrurerie, quincaillerie et vitrerie, faisant partie de la construction de son bâtiment à l'usage de bureaux et appartements à louer.

Les plans et devis peuvent être consultés le matin au bureau de M.H. Henri-E. Chable et E. Boitel, architectes, à Colombier, rue Basse 44.

Les soumissions, sous pli cachetés et portant la suscription « Soumission pour le bâtiment de la Banque d'Epargne de Colombier », devront être remises aux bureaux de cet établissement à Colombier, jusqu'au 25 août 1906, à 6 h. du soir.

PENSION

On cherche à placer, chez personne soignée, un petit garçon de 10 mois. S'adresser chez M. Hübner, rue des Moulins 16, Villo.

Syndicat neuchâtelois pour l'élevage du cheval

Les propriétaires de pouliches de six mois, d'un, deux et trois ans, et ceux de juments poulinières portantes ou accompagnées de leur poulain, sont informés que les concours du syndicat neuchâtelois pour l'élevage auront lieu le même jour et aux mêmes lieux que les concours cantonaux soit:

le jeudi 13 septembre, à 9 h. du matin, aux Fontaines, champ de foire; le jeudi 13 septembre, à 3 h. après midi, à Colombier, aux Allées.

Afin d'établir la liste des chevaux figurant aux concours, liste exigée par le département fédéral de l'agriculture, MM. les intéressés sont invités à faire inscrire au plus vite leurs animaux, en indiquant l'ascendance, chez M. Paul-Albert Roulet, à Pesoux.

LE COMITÉ.

Travaux en tous genres \*\*\* \*\* à l'imprimerie de ce journal

ÉCHANGE

Je prendrais une jeune fille de 14 à 15 ans qui désire apprendre la langue allemande, en échange de la mienne, du même âge, qui aimerait apprendre la langue française. Occasion de fréquenter les écoles de la ville de Soleure. S'adresser à Joseph Allemann, Steingruben p. Soleure.

CONVOICATIONS

Apiculture

Les membres de la Société d'Apiculture, La Côte Neuchâteloise, sont convoqués pour le dimanche 26 août, à 2 h. du soir, chez M. Gubler, à Belmont, Boudry.

Tout propriétaire d'abeilles est invité.

CONVOICATIONS

Apiculture

Les membres de la Société d'Apiculture, La Côte Neuchâteloise, sont convoqués pour le dimanche 26 août, à 2 h. du soir, chez M. Gubler, à Belmont, Boudry.

Tout propriétaire d'abeilles est invité.

que impériale-royale de Vienne, a retrouvé un manuscrit dont la découverte intéresse l'histoire de la littérature, mais en particulier les lettrés suisses. Il s'agit, en effet, de deux feuilles de parchemin contenant 300 vers jusqu'ici inconnus du poète suisse Rodolphe d'Embs, né et mort au XIII<sup>e</sup> siècle. C'est ce qu'a reconnu M. Victor Inak, de l'Université de Vienne, invité par M. Menck à expertiser le manuscrit.

Les sujets sont tirés de la Bible: Elic et ses fils, l'Arche de Noé, les Philistins, Saül et Samuel. C'est une « chronique rimée » destinée à faire connaître des extraits du livre saint aux lecteurs du XIII<sup>e</sup> siècle qui ne savaient pas le latin. Le manuscrit faisait sans doute partie d'un ensemble dont les autres feuilles ne se retrouveront peut-être jamais. Il suffira aux Suisses d'aujourd'hui de savoir que leur compatriote de ce temps-là se recommanda à l'attention de la postérité par un titre de plus.

SUISSE

Banque nationale. — Jeudi matin s'est réunie dans la salle du Conseil national l'assemblée générale constitutive de la Banque nationale. Trois cents actionnaires environ, venus de toutes les parties de la Suisse, étaient présents.

A 11 h. 15, M. Comtesse, conseiller fédéral, a déclaré ouverte la première assemblée générale par une allocution dans laquelle il constate que ce jour marque une date importante dans notre vie économique. Il expose ensuite le rôle important que la Banque nationale est appelée à jouer dans notre pays et les services que l'on peut en attendre. Il fait appel à l'appui des actionnaires, des cantons et du peuple en faveur de la nouvelle institution.

L'assemblée a désigné ensuite comme secrétaire M. Streiff, juge à la Cour d'appel de Berne, qui fonctionne également comme traducteur, ainsi que les scrutateurs. M. Comtesse constate que le fonds-capital de 50,000,000 de francs est intégralement souscrit et que le 20 % a été régulièrement versé. Il constate ensuite que l'Assemblée est en mesure de débiter valablement.

On passe ensuite à l'élection de quinze membres du conseil de banque. M. Ramu, de Genève, donne lecture d'une déclaration constatant que dans la liste élaborée et que nous avons publiée, il n'a pas été tenu un compte égal des principales places de banque de la Suisse. Il demande au Conseil fédéral, qui a encore à nommer 23 membres, de songer à cette situation.

M. Huber, directeur des finances du canton d'Argovie, donne lecture d'une déclaration arrêtée mercredi par les directeurs des finances dans leur assemblée et demandant au Conseil fédéral que les gouvernements des cantons soient appelés à prendre part à l'administration de la Banque.

M. Comtesse répond que le Conseil fédéral se conformera aux dispositions de la loi relatives à la composition du Conseil de Banque et qu'il cherchera à tenir compte de tous les éléments. Les quinze membres du Conseil de Banque et les réviseurs des comptes sont ensuite élus suivant les listes déjà publiées et la séance est levée.

Le voleur des 100,000 francs. — Voici, d'après une lettre adressée de Rio de Janeiro au « Basler Nachrichten », comment il se fait que l'ex-employé Wydler, de la gare de Winterthur, le voleur des 100,000 fr. des C. F. F., jouit d'une douce liberté.

Informé de l'arrivée prochaine de Wydler en Amérique, le secrétaire du consul suisse le fit arrêter à bord du vapeur « Clyde », aussitôt que ce navire eut jeté l'ancre. Wydler avait sur lui, à peu près intacte, la somme volée. La police la prit sous sa sauvegarde, tout en incarcérant le coupable. On apprît bientôt cette arrestation dans la ville, et un avocat de la pire espèce y flaira une bonne aubaine. Ayant réussi à pénétrer dans la prison, il promit à Wydler de le faire élargir, moyennant 40,000 francs d'honoraires. Un contrat fut conclu séance tenante sur ces bases et l'on prit comme témoins deux détenus allemands, condamnés à cinq ans de travaux forcés pour incendie.

Comme il n'existe pas de traité d'extradition avec la Suisse et que les papiers réclamés par l'arrestation de Wydler n'étaient pas encore arrivés (ils parvinrent à la police américaine une ou deux heures plus tard), l'avocat obtint sans trop de peine la mise en liberté du jeune Zurichois. Mais, à sa grande colère, la police, grâce aux pressantes démarches du consul suisse, remit l'argent volé à celui-ci et le consul le renvoya en Europe par le plus prochain paquebot. L'avocat abreuva dès lors d'injures, dans les journaux, la justice et la police de son pays. Quant à Wydler, on n'entendit plus parler de lui. Selon le secrétaire du consul, les autorités suisses se seraient consolées de la perte, même totale, des 100,000 fr., si elles avaient pu avoir le voleur.

La police des automobiles. — La « Tribune de Genève » ayant reproduit une lettre insérée par différents journaux français où un automobiliste, M. Chédanne, se plaignait d'avoir été mis en contravention à Vernayaz, M. Navazza, directeur du « Touring-Club-Suisse » écrit à notre confrère une assez longue lettre qui, tout en mettant les choses au point, nous révèle la parfaite conscience apportée par le T.-C. S. en ces questions.

Il résulte de tous les témoignages que M. Chédanne avait traversé Saint-Maurice à une allure excessive, malgré les écriteaux très visibles placés aux deux extrémités de cette localité.

L'agent qui arrêta M. C. n'a fait qu'exiger de lui une somme de 30 fr. à titre de caution et, quoi qu'en dise notre chauffeur, n'a pas fait la moindre difficulté pour lui en délivrer un reçu. L'amende infligée par le préfet à M.

Chédanne a été fixée à 12 fr. Elle aurait pu s'élever à 100 fr.

Il ne s'agit là que d'un incident entre mille d'une campagne de presse systématique menée en France par une association d'automobilistes qui s'applique à boycotter la Suisse au profit des Pyrénées et du Dauphiné.

Ces prétendues réclamations antihelvétiques se terminent en effet toujours par une petite réclamation en faveur de ces heureuses provinces.

BERNE. — La femme Schenk et son ami ont avoué avoir donné à boire de l'alcool à leur victime. Une fois en état d'ivresse, ils l'ont placée sur une brouette et sont allés décharger le triste colis dans l'Aar. Ils n'ont donc pas tué l'infortuné charpentier avant de le noyer. La femme Schenk a déclaré être l'instigatrice du crime; elle est âgée de 45 ans et son mari avait dépassé la soixantaine.

L'état de M<sup>lle</sup> Kiener, la jeune fille qui a été victime mercredi d'un accident d'automobile, est satisfaisant.

Elle a repris connaissance mercredi matin, et l'examen médical a permis de constater qu'elle n'avait aucune fracture.

ZURICH. — L'Association suisse des entrepreneurs, à Zurich, confirme que, lors de l'assemblée tenue samedi 11 courant, par les grévistes, ceux-ci, à l'exception des chefs d'émeutes — qui restent seuls pour fomenter des troubles, — ont décidé la cessation de la grève.

Le comité de grève reçoit le démenti le plus formel à ses insinuations par le fait que chaque jour de nouveaux contingents d'ouvriers reprennent le travail.

Les fallacieuses promesses des meneurs de grèves auront donc coûté aux ouvriers la perte de la plus belle saison de travail que nous ayons eue depuis dix ans et la reprise de travail sans conditions.

Le nombre des maçons et manœuvres qui travaillent actuellement est de 3000; avant la grève il y en avait exactement 3300.

TESSIN. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un incendie a éclaté à Reganzona dans les combles d'une ferme habitée par les deux frères Pulic qui ont ensemble douze enfants. Le feu a pris rapidement de grandes proportions. Les pompes de Lugano et la police sont accourues sur les lieux, mais par suite du manque d'eau, tous les efforts pour combattre l'incendie ont été impuissants. La ferme a été complètement détruite. Un jeune garçon, âgé de cinq ans, surpris dans son sommeil, est resté dans les flammes. Son corps entièrement carbonisé a été retrouvé jeudi matin sous les décombres.

Depuis longtemps Lugano désire posséder un kursaal. La difficulté de l'emplacement et celle du prix ont longtemps empêché la question d'aboutir. Or, la société du théâtre vient de soumettre au conseil municipal un projet consistant à faire du kursaal comme une sorte d'annexe du théâtre.

Le terrain serait ainsi tout trouvé, dans une situation excellente, et le prix de construction serait ramené à un minimum. Le nouveau projet a, paraît-il, rencontré l'approbation de tous ceux qui l'ont examiné.

VAUD. — Un correspondant occasionnel de la « Tribune de Lausanne » proteste, avec raison, contre la destruction imminente, semble-t-il, des plages de Vidy, entre Sulpice et Ouchy, qui sont parmi les plus pittoresques du lac. « Nombreux, dit-il, sont les Lausannois qui verraient avec douleur disparaître l'admirable rivage qui est un des sites les plus gracieux qui soit et qui, avec quelques améliorations de détails, sous le rapport de la propreté surtout, serait la promenade la plus agréable de notre banlieue.

« Telles qu'elles sont, les plages de Cour et de Vidy sont le lieu préféré des amis de la nature en général et des artistes en particulier, ainsi que de ceux, toujours plus nombreux heureusement, qui font de l'hygiène; bains d'eau, d'air, de soleil, à la portée de tous, joignant ainsi l'utile à l'agréable, loin du bruit, de la contrainte, de la poussière, des affiches-réclamés et des écraseurs. Ne sera-t-il plus de refuges contre ces fléaux modernes? »

— On a amené de Chavornay à l'infirmerie Orbe, avec une oreille déchirée, la mâchoire brisée, des côtes enfoncées, la vie en danger, la femme d'un Italien, maltraitée par son mari alcoolique, dimanche soir, entre onze heures et minuit. La malheureuse attend un bébé.

— Un cas regrettable de châtiments corporels à l'école s'est produit récemment dans l'une des communes du district de Cully: une institutrice ayant à punir un petit garçonnet, l'a fait coucher, bras et jambes étendus, sur une table, l'a fait maintenir dans cette position par ses camarades et s'est acharnée sur l'enfant de telle façon qu'une visite médicale a été nécessaire et que le médecin a jugé la chose grave. La commission scolaire est nantie du fait.

Le département de l'instruction publique prendra des mesures pour que de semblables faits ne se renouvellent pas, de façon à tranquilliser les parents que la loi force à confier leurs enfants à cette « éducatrice ».

Fribourg. — Le canton de Fribourg est dans la fièvre des constructions de chemins de fer. Un « loup gruyérien » énumère dans la « Liberté » les projets à l'étude et cite « parmi les plus connus et les plus urgents » le Fribourg-Farvagny-Bulle, le Planfayon-Fribourg et, une fois le pont de Pérolles construit, le Fribourg-la Roche-Broc-Bulle.

Pour le moment, ajoute le « loup gruyérien », le devoir d'un gouvernement soucieux des intérêts d'une importante partie du canton est de créer sans délai le chemin de fer le plus court et le meilleur marché pour relier Bulle à la capitale, sortir les chemins de fer de leur superbe isolement et en même temps desservir une contrée intéressante, qui veut absolument sa voie ferrée et qui saura faire les sacrifices nécessaires pour l'obtenir.

Les deux meneurs arrêtés lors de la tentative de grève qui se produisit dernièrement au chantier de la Fille-Dieu, à Romont, ont été condamnés lundi, par le tribunal de la Glâne, à vingt jours de prison et une année d'interdiction de séjour.

COURRIER BERNOIS

(De notre correspondant)

Berne, 24 août.

Au début de ce XX<sup>e</sup> siècle on l'on gâta à plaisir — par des funiculaires, des affiches-réclamés ou de grands diables de caravansérails — les beautés naturelles de notre pays, l'on ne s'étonnera pas si certains amateurs de belle nature ont rappelé, ces jours derniers, le souvenir d'un réfugié allemand, de Rappard, qui a fait beaucoup pour embellir certaines contrées de notre Suisse. C'est à lui que l'on doit en particulier d'avoir conservé dans son cadre pittoresque de sapins la fameuse chute du Giessbach, sur le lac de Brienz. En 1855, il était question de raser la magnifique forêt, à travers les pentes de laquelle les cascades se frayent un chemin. Les héritiers d'un maître d'école de Brienz qui possédait le terrain, voulaient « en faire de l'argent » et dans ce but, n'avaient rien trouvé de mieux que d'en exploiter les bois. Rappard, en 1856, acquit le terrain pour y construire un hôtel, sauvant ainsi un des plus beaux sites de notre Oberland. Les héritiers du régent de Brienz, s'ils vivent encore à l'heure qu'il est, doivent regretter amèrement de n'avoir pas songé à exploiter leur terrain d'autre façon qu'en y pratiquant des coupes de bois! C'est également Rappard qui inaugura l'illumination des chutes, qui se fait maintenant tous les soirs, en été, et qui attire un nombreux public. Vu d'en face, des rives de Brienz, le spectacle est féerique.

L'hôtel Junnfräublick, perché sur une colline près d'Interlaken et qui est une des caractéristiques du paysage, est également l'œuvre de Rappard. Ce n'est pas lui qui serait allé planter insolentement en face de la Jungfrau, une construction telle que celle qui défigure un horizon admirable. Les journaux ont eu beau protester contre l'édification de cet hôtel à pareil endroit, les entrepreneurs n'en ont pas moins achevé leur œuvre. C'est loi que la ligue pour la beauté aurait eu une belle occasion d'intervenir!

Cette même époque Rappard fit établir à ses frais la belle route qui conduit au Rügen, cet admirable point de vue près d'Interlaken, auquel on ne pouvait accéder alors que par un sentier casse-cou. Non loin de là il s'était fait construire la villa originale qui est aujourd'hui encore habitée par sa fille, Mlle de Rappard, le peintre bien connu. C'est dans une forêt voisine qu'il repose maintenant, dans ce beau pays qui était devenu sien et qu'il aimait tant.

Les Rappard, aujourd'hui, n'existent plus chez nous, hélas, le fondateur de l'hôtel Jungfräublick serait bien surpris, s'il revenait en cet an de grâce 1906, à Interlaken. Il y admirerait la Jungfrau, toujours belle et toujours la même. Mais il resterait rêveur devant le funiculaire qui a démodé la pente de la colline de la Heimwehruhl. Il n'aurait plus à la Hoehweg pour ne pas voir l'horrible silhouette de l'hôtel mentionné ci-dessus.

On commence à se préoccuper vivement, dans notre canton, des crimes qui se commettent coup sur coup. Après la triste affaire de Lütliwyl, nous avons, ces jours, un drame de famille à Thounne. Une femme de 50 ans et son galant, un jeune homme de 20 ans, ont tué le vieux mari qui les gênait et l'ont jeté à l'Aar. Notez que le pauvre homme avait, lors du meurtre, une jambe cassée et que l'on n'avait pas jugé à propos de faire appeler un médecin pour le soigner. A quoi attribuer ce courant d'immoralité qui passe sur nos campagnes? nous ne pouvons pas, comme nos voisins de Vaud, rejeter la faute sur l'absinthe. Dans les deux affaires que je vous cite, l'alcool n'a joué aucun rôle. Les mœurs, dans nos campagnes, tendraient-elles à se relâcher? Ce sont là des questions qu'il ne m'appartient pas de résoudre, je laisse à d'autres le soin d'en trouver la solution. Mais il est de fait que la criminalité a augmenté ces dernières années, dans la partie allemande du canton.

Certains faits, du reste, jettent une lumière assez curieuse sur les mœurs de notre justice campagnarde. Lors du meurtre de Lütliwyl, le préfet laissa s'écouler pas mal de temps avant de procéder à une enquête et à l'arrestation du coupable. Celui-ci, fils de paysans aisés, dragon (c'est quelque chose chez nous) ne fut pas inquiété et ce n'est que devant les rumeurs toujours plus pressantes de la population que l'on se décida à intervenir. Aurait-on procédé de la même façon s'il s'était agi de quelque pauvre diable, simple ouvrier de campagne? Les faits permettent d'en douter.

Voilà la suite des nouvelles à la page quatre.

Les Varices

L'Ellixir de Virginie Nyrdahl guérit les varices, quand elles sont récentes; il les amoindrit et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50. Franco, Nyrdahl, 2, rue de la Tacherie, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie Nyrdahl.

L'ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel n'accepte pas les annonces en texte abrégé.

Toute correction faite à la composition d'une annonce se paie à part.

ETAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariage

Paul-Woldemar Wälti, employé des postes, Neuchâtel, et Maria-Rosina Utzinger, vendeuse de Bâle-Campagne, tous deux à Bâle.

Gustave-Adolphe Favrod, garde-freins, Vaudouze à Neuchâtel, et Katharina Adler, cuisinière, Bavarroise, à Corcelles.

Edouard-Gottfried-Fritz Schneider, ferblantier, Bernois, et Mathilde Chautems, cuisinière, Neuchâteloise, tous deux à Neuchâtel.

Naissances

21. Marguerite-Yvonne, à Charles-Emile Schneider, et à Marguerite-Alice née Gras.

21. Roger-Alfred, à Jacques-Alfred Dason, chocolatier, et à Louise-Emma née Jeanneret.

21. Arthur-Bernhard-Emile, à Bernhard-Emile Delle, dessinateur, et à Bertha née Egger.

22. Blanche-Edmée, à Albert-Louis Martin, vigneron, et à Louisa née Jaquier.

22. Gustave-François-Xavier, à Paul-Gustave Steigmeyer, comptable, et à Agnès-Marie née Gauthier.

POLITIQUE

France

Le conseil général, de la Côte d'Or sur la proposition de M. François Carnot, fils de l'ancien président de la République, a voté à l'unanimité moins une voix l'adresse suivante:

« Les soussignés, adressant à M. le président de la République et au ministère l'expression de leur confiance et de leur sympathie, comptent sur la fermeté du gouvernement pour assurer l'exécution de la loi de séparation et sur sa sagesse éclairée pour garantir à tous les citoyens français le libre exercice des droits de leur conscience. »

— Plusieurs journaux cléricaux, la « Libre Parole » et le « Soleil » entre autres, préchent à l'occasion de l'Encyclopédie une sorte de croi-

sade contre les protestants. Ceux-ci ayant constitué leurs associations cultuelles conformément à la loi, la séparation va s'opérer pour eux sans aucune secousse et dans les conditions les meilleures. M. Ernest Renaud, du « Soleil », « déclare devant Dieu » qu'à la première église catholique fermée pour refus de constituer les associations cultuelles, dans l'un des départements mixtes de l'Ardeche, de la Lozère, du Gard, de l'Hérault, de la Dordogne, etc., il s'empressera de s'y rendre et engagera les catholiques à y fermer de force les temples protestants!

Turcs et Bulgares

On déclare de source officielle turque que l'information publiée dans les journaux au sujet d'une rencontre à la frontière turque est fortement exagérée.

Cuba

Les insurgés de la province de Pinar del Rio viennent de capturer la ville de San Luiz, sous le commandement de Pino Guerra, ancien membre du congrès. Les insurgés ont enlevé la ville d'assaut. Il y a eu des morts et des blessés. La ville était défendue par une centaine de gardes ruraux, dont 50 firent leur soumission. Cette capture est de grande importance pour de futures opérations. Perez, le dernier gouverneur de la province de Pinar, s'est joint aux insurgés.

Russie

Les débats du conseil de guerre de Cronstadt ont été interrompus pour quelques jours, l'enquête préalable n'étant pas encore complètement terminée.

— Un propriétaire d'hôtel, à Lodz, nommé Michel, qui revenait d'une banque où il avait touché une somme de 1400 roubles, a été assassiné en pleine rue. Les meurtriers, après s'être emparés de la somme, se sont enfuis.

Le lâchant plus. Sa gorge exhalait un souffle rauque: c'était là Madeleine, cette morte en cheveux blancs!

Ses genoux fléchirent. Il s'éroula avec un bruit sourd. Le lit trembla; la mourante remua les doigts et une légère plainte râla dans sa gorge!

— Elle vit! exclama M. Delarive avec une telle joie poignante que tous les cœurs s'émuèrent.

Germaine se rassit, et le front dans ses mains, pleura.

— Enfin! murmura Antoine. Le vieillard se traîna sur ses genoux jusqu'au près du visage de la mourante, et, doucement, étendit son bras sur elle pour l'envelopper, la prendre; collant sa bouche à l'oreille pâle, il parla, il parla...

Comme elle ne bougeait pas, il éleva un peu la voix: on entendit des mots de pardon, de tendresse, de supplications... Il lui disait de revenir... qu'il était là... qu'elle serait aimée, adorée, bien heureuse...

Mireille lâcha tout à coup la main de Madeleine et recula dans un frémissement.

Tout à coup, Madeleine ouvrit brusquement les yeux, des yeux lucides où la réalité des choses était revenue d'un bond; sa tête se souleva, d'une convulsion suprême, et ses regards tombèrent sur la face épouvantée de l'homme qui collait ses lèvres à sa joue livide. D'un dernier souffle, elle murmura: — Georges!... trop tard!

Et la tête retomba lourdement. — Maman!... maman!... clamèrent les deux orphelins...

M. Delarive demeurait son visage joint à celui de sa femme, enseveli dans ses cheveux, et ne bougeait plus. Des sanglots remplissaient la chambre, Germaine se tordait aux bras d'Antoine. L'explosion brusque de cette douleur détendant les nerfs amena sa réaction dans une sorte d'apaisement.

Des paroles brèves s'échangèrent, lamentations, regrets, consolations vagues, appel à tous ceux qui s'aimaient de modérer leur affliction par pitié réciproque... griserie des mots qui brouille les pensées et disperse leur

— Désirant soumettre à la prochaine session du conseil de l'empire et de la Douma en première ligne le projet de loi concernant l'instruction publique universelle, le conseil des ministres a décidé de faire élaborer un projet de loi par une commission spéciale. Le conseil juge indispensable d'augmenter les traitements des instituteurs et d'accroître le nombre des écoles. Pour cela, il est résolu à inscrire au budget de l'année prochaine une somme de 5,333,000 roubles. D'autre part, le conseil des ministres a décidé de préparer un projet de loi concernant l'égalisation des droits des paysans avec ceux des autres classes. Enfin, le conseil des ministres a décidé d'abolir les lois qui restreignent la liberté de l'instruction en Pologne et dans les provinces lithuaniennes.

ETRANGER

Contre l'opium. — Pendant deux jours consécutifs, une manifestation contre l'opium a parcouru les rues de Canton (Chine). Elle était conduite par des étudiants en uniforme qui portaient des bannières sur lesquelles des inscriptions dénonçaient les méfaits de la drogue stupéfiante.

Les participants distribuaient sur leur passage des traités illustrés de caricatures où les fumeurs d'opium étaient tournés en ridicule ainsi que le démon qui les mène à leur perte. Des musiques européennes et chinoises étaient intercalées dans le long cortège. En tête de celui-ci chevauchait un boy chinois déguisé en Hindou, la figure noircie, et brandissant une énorme pipe à opium. Un certain nombre de marchands chinois qui approuvaient la démonstration y avaient envoyé cinq bannières.

Une intéressante découverte. — M. Ferdinand Menck, conservateur de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

de la ville, a découvert un manuscrit de la Bibliothèque

RÉGION DES LACS

Yverdon. — Les autorités d'Yverdon n'ont cessé de faire des démarches en vue de voir les casernes mieux utilisées, et cette année encore, la municipalité s'est adressée à Berne et à Lausanne dans ce but. Voici ce qu'on trouve dans les réponses du Conseil d'Etat à une observation de la commission de gestion qui sera discutée prochainement au Grand Conseil:

« Le département a mis à l'étude depuis quelque temps déjà, la construction d'un bâtiment destiné à servir de dépôt de guerre et aussi, à remplacer la caserne n° 2, dont la démolition est prévue. Le Conseil d'Etat soumettra au Grand Conseil, dans la session de novembre, un projet de décret relatif à cette construction.

Le Conseil d'Etat fera de nouvelles démarches auprès de l'autorité fédérale en vue du transfert, à Yverdon, des écoles de tir et cours de retardataires d'infanterie de la Suisse romande.

CANTON

Cyclisme. — Le vélo-club Beau-Site et l'Harmonie d'Espérance de Fleurier organisent pour le dimanche 2 septembre, un concours international de vélocipédie; courses le matin de bonne heure et fête l'après-midi.

La Chaux-de-Fonds. — La Société des fabricants d'horlogerie s'est réunie mercredi soir, dit le « National », pour entendre les rapports des commissions chargées d'examiner les tarifs proposés par la Fédération des ouvriers horlogers.

Dans les entrevues avec les délégués ouvriers, ces derniers, prouvant leur désir d'entente, ont fait diverses concessions, en sorte que l'accord est à peu près complet.

L'assemblée a autorisé son comité à recommander l'adoption du nouveau tarif aux membres de la société et à continuer les pourparlers avec la Fédération en vue de sa généralisation dans toute la région horlogère, car le tarif devant être mis en vigueur à La Chaux-de-Fonds à partir du 10 septembre prochain, cette place risquerait de se trouver en état d'infériorité vis-à-vis des places concurrentes, s'il n'était introduit dans toute la région horlogère suisse dans le plus bref délai.

L'augmentation de 20 à 22 centimes du prix du lait soulève de nombreuses protestations. Verra-t-on une grève des consommateurs?

L'Union ouvrière a pris la décision de lutter contre l'augmentation. Elle a nommé une commission chargée de faire une active propagande pour le maintien du « statu quo ».

Vue des Alpes. — Un accident a causé la mort d'une jeune génisse en alpage à la Vue des Alpes.

Le fermier de l'Hôtel, constatant hier soir l'absence d'une pièce de bétail, fit immédiatement des recherches qui aboutirent à la découverte du cadavre, mutilé, au pied d'une paroi de rochers, dans une carrière abandonnée.

Cet accident cause une perte sensible au propriétaire, M. Henri Fischer, fermier, à Montmirail.

LETTRE DE LA BRÉVINE

Qu'elle est belle, cette vallée de La Brévine, par ce resplendissant soleil d'été, et comme nous comprenons que les étrangers aiment à y venir chaque année plus nombreux, attirés non pas tant par les eaux ferrugineuses que par l'air pur et le calme de la montagne.

Y a-t-il quelque chose de plus reposant qu'une course au lac des Taillères? Pourquoi n'y conduisons-nous pas plus souvent nos écoles primaires en quête de promenade? Il y a là pour nos enfants une leçon d'un haut intérêt.

Comme tous nos lacs d'altitude élevée, le lac des Taillères a sa légende: on raconte qu'il y avait autrefois à cet endroit des fermes et que, lors du tremblement de terre dit « de Bâle », le 18 octobre 1356, une secousse sismique a formé le lac; depuis lors il est resté propriété particulière de la famille dont la ferme a été engloutie à cette date de lugubre mémoire.

Actuellement c'est cette famille de La Brévine qui possède seule le droit de pêche, puisque tout le poisson lui appartient, et le moulin dispose librement de l'eau pour faire marcher sa turbine.

En ces temps de sécheresse, le lac a baissé de 1 m. 50; aussi le sieur ferme-t-il la vanne de sa turbine; de temps en temps il la lève, et c'est ce qui explique en été ces petites crues de l'Aréuse, crues qui correspondent à plusieurs jours de distance aux mouvements de la vanne.

De temps en temps, le sieur dit: « Tiens, je m'en vais donner un peu d'eau au Val-de-Travers! ».

Ainsi dit, ainsi fait: il lève sa vanne. Sur les bords de ce paisible lac, la Société d'embellissement de La Brévine a eu la bonne idée de placer une cabine pour les baigneurs qui en profitent largement pendant quelques semaines.

Pour quelques centimes, on peut se faire passer d'une rive à l'autre, ou faire un petit tour de bateau, avec la sécurité la plus certaine.

C'est dans ces parages que M. le professeur Tripet, de Neuchâtel, toujours à la recherche de nouveaux spécimens de la flore neuchâteloise, a découvert de magnifiques « orobes ». C'est à l'intention de notre savant botaniste neuchâtelois, qu'on protège quelques petits enclos d'« orobes ».

Si notre vallée n'a pas le privilège d'être traversée par une voie ferrée, nous avons cependant des diligences qui font très bien et très régulièrement le service de nos routes. Mais pourquoi oblige-t-on en plein été les voyageurs à s'enfermer dans des voitures d'hiver, entièrement fermées? Ne pourrait-on pas avoir de belles grandes diligences ouvertes, pendant quelques semaines d'été, comme cela se fait sur d'autres routes postales?

Poser la question, c'est, nous semble-t-il, la résoudre, tant il est de voyageurs qui étouffent, en été, dans nos « postes » fédérales bien rembourrées.

Ce progrès arrivera certainement comme nous est arrivée l'électricité de la Compagnie vaudoise de forces électriques des lacs de Joux et de l'Orbe.

Tout vient à point pour qui sait attendre: les quartiers excentriques en font aujourd'hui l'expérience puisque les Taillères ont maintenant, depuis plusieurs semaines, la lumière électrique et qu'à Bémont, sur la route des Bayards, les travaux sont menés activement.

Décidément, notre canton n'est qu'une grande cage électrique.

Il est évident que cette excellente lumière contribuera à faciliter l'industrie des étrangers, qui est une compensation à la baisse de l'horlogerie à domicile, qui fut jadis une richesse pour la contrée.

Vous le voyez, Monsieur le rédacteur, nous avons notre histoire, bien que nous ne fassions pas beaucoup de bruit, et nous sommes cependant un peuple heureux.

Les étrangers ne troublent jamais la bienfaisante paix de nos « maix », si renommés par leurs gras pâturages; au contraire, ils donnent un peu de vie à notre haute vallée, la plus haute du Jura neuchâtelois, et ils nous ont appris à apprécier nos eaux ferrugineuses et notre lac des Taillères (ou d'Etallières), qui reflète dans ses eaux limpides nos sommets forts et donne à ce site une douceur attirante. (Le lac est à 1042 m. et La Brévine à 1044 m.)

Le Guide du Jura suisse romand, édité par le bureau officiel de renseignements de Neuchâtel, fait à La Brévine, entre autres compliments, celui-ci: « Un séjour à La Brévine est reconfortant ».

Et nous sommes de son avis.

N.-B. — Le lac des Taillères a comme seul émissaire la source vaudoisienne de l'Aréuse, qui jaillit au pied des hauts rochers, à St-Sulpice (à 799 m. d'altitude), soit à 243 m. plus bas que le lac; l'eau met douze jours pour parcourir soterrainement cette distance de 7 km. à vol d'oiseau.

NEUCHÂTEL

Natation. — Parti hier à midi des bains du Port, M. Louis Ritter, art peintre, a accompli une nouvelle et intéressante performance: le trajet de Neuchâtel-Ville au lac de Biègne; quoique contrarié pendant la moitié du parcours par un lac assez agité, M. L. Ritter a effectué ces quelque vingt kilomètres en 4 h. 55 m. sans ressentir aucune fatigue.

Académie. — M. Jacques Knepfler, du Locle, a obtenu à l'Académie le diplôme de licencié ès-sciences physiques.

Accident. — Hier après midi, aux Sablons, une enfant qui allait en commission a reçu une pierre au front, lancée par des garnements depuis la ruelle du Rocher. La fillette a été assez fortement contusionnée.

Feuilleton. — Nous commencerons demain la publication d'un roman inédit du plus haut intérêt

L'HOMONYME

PAR James F. Demerit traduit et adapté de l'américain par Pierre Luguet.

L'action en est dramatique: elle commence, se poursuit et se précipite au milieu d'une étude extrêmement curieuse du monde financier américain.

Le nom de M. Pierre Luguet est d'ailleurs une garantie de succès. Nos lecteurs l'ont trouvé déjà au bas de plusieurs des œuvres auxquelles ils ont fait le meilleur accueil ces dernières années. Ils liront donc avec le même plaisir

L'HOMONYME

roman américain inédit, adapté PAR Pierre Luguet.

CORRESPONDANCES

(La journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

Gare de Serrières

Monsieur le rédacteur, Permettez-moi de profiter de votre journal pour engager toutes les personnes que cela intéresse à aller se rendre compte à la gare de Serrières des travaux abandonnés depuis plusieurs mois, entravant ainsi l'achèvement et de la route d'accès et des installations nécessaires au trafic; on est à se demander si les autorités et les Chemins de fer fédéraux se sont entendus pour nous laisser dans cette situation intolérable, et ce qui plus est, c'est que personne ne peut renseigner le public. Il semble vraiment que l'on attend la mauvaise saison pour ne rien faire de plus cette année.

Cette manière d'entreprendre une transformation aussi importante ne fait pas honneur aux Chemins de fer fédéraux, et nos autorités tant communales que cantonales devraient, me semble-t-il, agir en haut lieu, pour faire

reprandre les travaux abandonnés et les terminer encore pendant la bonne saison.

Les voyageurs qui se rendent à la gare par la route ont maintenant, une fois arrivés au palier de la gare, l'agréable plaisir de redescendre sur l'ancien chemin pour arriver à la station: le passage à travers les voies étant rigoureusement interdit par l'administration. Que c'est agréable de faire ce stupide détour! plus d'une personne s'est trouvée dans cette situation, et je me suis laissé dire par quel qu'un de compétent que rien ne sera changé à l'état de choses actuel, la gare des voyageurs restera où elle est. Si réellement les choses en sont là, la Commune fera bien de renseigner le public qui prend la route à Tivoli sur ce qui l'attend au moment où il croit atteindre la gare; un écriteau serait pour le moins nécessaire.

Je tiens à mettre en garde le public, afin de lui éviter des ennuis et lui faire remarquer surtout de quelle manière on peut concevoir à notre époque des améliorations.

Dans l'espoir que ces lignes réveilleront les administrations en cause, je vous présente Monsieur le rédacteur, mes respectueuses salutations.

Probité et solidarité

On nous écrit: Récemment, une demoiselle d'une très honorable famille des Verrières-Suisse, s'était rendue à Pontarlier pour procéder à l'achat de différentes emplettes.

Soit que la liquidation de ses affaires ait absorbé plus de temps que celui dont elle disposait, soit par suite de confusion de l'heure de Paris avec celle de l'Europe centrale, cette demoiselle ne parvint pas à prendre le dernier train en partance pour les Verrières.

La longueur du trajet à effectuer et l'heure déjà fort avancée, ne l'engageant nullement à rentrer seule à pied. Elle dut conséquemment, bon gré mal gré, se résigner à rester à Pontarlier.

Sa méconnaissance des lieux la contraignit à interpellé trois jeunes soldats qui passaient au même instant; elle leur conta sa mésaventure et les pria de vouloir bien lui indiquer l'adresse d'un hôtel recommandable.

Ces jeunes gens n'hésitèrent pas à se mettre gracieusement à sa disposition et la conduisirent dans un des meilleurs hôtels de la ville où ils l'abandonnèrent ensuite à ses méditations.

Le lendemain matin, lorsque cette demoiselle voulut s'enquérir du montant des frais dont elle était redevable, le maître d'hôtel lui répondit que ses trois compagnons de la veille avaient soldé son compte.

Voilà un acte de probité, empreint d'une solidarité exemplaire, qui méritait d'être signalé.

Honneur donc à ces braves soldats! G.

VITICULTURE

Phylloxéra. — Hier matin, a été faite à Satigny (Genève) l'expérience d'un nouveau mode de traitement de la vigne contre le phylloxéra, consistant en des courants électriques passant au travers des ceps contaminés.

Y assistaient non seulement un grand nombre de vigneronnes, mais encore de nombreuses notabilités scientifiques et administratives des régions environnantes.

Dans l'après-midi, les assistants sont revenus sur les lieux pour constater les effets des essais du matin et ont conclu à l'efficacité du remède.

CHRONIQUE AGRICOLE

Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse »:

SITUATION. — Il a plu quelque peu les derniers jours de la semaine dernière et la température a subi un abaissement sensible, on a même constaté que la neige a blanchi les hauteurs des montagnes fribourgeoises. Dans la plaine la pluie a été peu abondante et la situation précaire des récoltes est inchangée. On n'a pas signalé d'aggravation dans la maladie de la vigne signalée la semaine dernière, mais les raisins ont de la peine à se développer et à mûrir par la sécheresse.

BLÉS ET FARINES. — Les battages se continuent un peu partout. Quelques chargements ont été faits à la culture par la motinerie. Celles-ci et les boulangers qui sont les acheteurs habituels des blés genevois ont décidé récemment de ne pas dépasser dans leurs achats le prix de 19 fr. les 100 kilos au moins au début de la campagne. Quelques récoltes ont été enlevées à ce prix. La proximité de la frontière permet pour des raisons que nous n'avons pas à examiner ici que quelques récoltes trouvent preneurs à de meilleures conditions mais c'est l'exception. A Genève on n'a pas, comme dans d'autres cantons, des marchés aux grains où la loi de l'offre et de la demande fait régler et où le cours normal se trouve établi chaque semaine par les ventes conclues. Les prix fixés par la boulangerie et qui d'ailleurs n'ont rien pour l'année d'anormal, doivent être subis par les vendeurs et feront règle.

LAIT ET FROMAGES. — On se plaint toujours de la rareté des laits et la fabrication des fromages a baissé quelque peu dans les montagnes du Jura.

Les marchands de fromages de la Suisse romande ont décidé de ne pas dépasser le prix de 170 fr. pour les fromages du Jura dans leurs achats. D'autre part on signale des ventes faites du côté de la Vallée au prix de 182 fr. et l'on tient comme certain que des ventes se feront à 190 fr. La Société de l'Auberson aurait vendu 188. Dans la Gruyère les prix vont de 160 à 170 fr. Dans l'Emmental les prix ont varié entre 180 et 185 fr. Au Pays d'Enhaut les ventes sont faites de 164 à 170 fr. Les

laitiers de la ville de Genève sont tombés d'accord pour élever à 22 cent. le prix du litre de lait à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

FRUITS. — Les fruits sont relativement rares sur les marchés et chers. On avait en perspective une assez belle récolte de pommes, mais la sécheresse aidant celles-ci ne se développent pas et tombent en grande quantité avant maturité; les fruits qui demeurent ne grossissent pas, faute d'humidité. Il en résultera une diminution très forte de la récolte et par suite des prix élevés.

POLITIQUE

L'insurrection cubaine

C'est principalement dans les provinces de Pinar del Rio et de la Havanne que l'insurrection semble être la plus considérable.

Un détachement de gardes ruraux a dispersé la troupe du général Guerra, composée de 900 rebelles. Plusieurs de ces derniers ont été tués ou blessés et trois faits prisonniers.

Les suites de la séparation

Le « Temps » publie sur la première réunion des évêques, tenue à Paris le 31 juillet, une longue notice, dont voici des extraits:

La séance s'ouvrit par la lecture d'une lettre du cardinal secrétaire d'Etat, prescrivant l'obligation du secret et indiquant de quelle façon le vote devait être effectué.

Le cardinal Richard lui ensuite une lettre du pape à ses vénérables frères, les exhortant à répondre aux questions qui leur étaient posées, uniquement au point de vue du bien supérieur des Ames et de l'intérêt de leur patrie.

Le cardinal reprit la parole pour dire qu'il était convenable et nécessaire de faire adhésion à l'encyclique de février, par laquelle le pape avait condamné la loi de la séparation.

Il n'y eut au sujet de l'adresse aucune discussion, aucun vote. L'archevêque d'Auch en fournit la teneur du texte en grande partie. Voici la formule adoptée:

« Au souverain pontife, Vatican, Rome. Très Saint Père. Au moment où les évêques de France sont réunis pour délibérer en toute liberté sur les besoins du temps présent, ils s'empressent de déposer aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de leur filial et absolu dévouement et de Vous donner l'assurance qu'ils resteront toujours, quoi qu'il advienne, aussi inébranlablement attachés à l'intérêt de la foi dont ils ont la garde qu'à la grandeur et à la prospérité du pays qu'ils aiment ardemment et veulent passionnément servir. Ils demandent humblement votre bénédiction. »

A la séance de l'après-midi, les prélats commencèrent les délibérations relatives à la loi elle-même. La première question posée fut: Approuvez-vous le vote de la séparation? A l'unanimité moins deux voix, ils répondirent: Non.

La question vint ensuite de savoir si, des associations cultuelles, il résulterait pour l'Eglise une plus grande utilité pratique. Les prélats intrinsèques défendirent le sentiment qu'ils avaient soutenu publiquement et fait soutenir dans la presse religieuse: ces associations étaient dangereuses, schismatiques et absolument contraires à la doctrine catholique.

La discussion devint ensuite houleuse et la séance se termina dans une grande confusion d'idées.

En Russie

Les vols

Un Français, M. Blanquet, a été dévalisé mercredi à Moscou. Les malfaiteurs lui ont pris une quinzaine de mille francs et des objets précieux. Les voleurs sont venus en voiture de place, ont fracturé la porte d'entrée de l'appartement et se sont partagé le butin. L'un d'eux a été arrêté à Moscou.

Un conflit a eu lieu entre les agents de police et une bande d'ouvriers qui formaient un cortège et chantaient des chants révolutionnaires. Il y a eu un mort parmi les ouvriers.

Une dizaine d'individus armés sont entrés mercredi dans un café-concert près de Moscou. Devant le personnel de l'établissement effrayé, ils ont pris un millier de roubles dans la caisse et ont aussitôt disparu.

Le « Rotech » annonce le retour à Moscou du député Savelliev que l'on croyait disparu.

La santé du général Troppoff est rétablie.

Les paysans

L'Union des paysans, qui a acquis de nouvelles forces, organise maintenant dans les villages des bandes qui se proposent de protéger les paysans contre les gardes et les cosaques, et de saisir les terres des grands propriétaires. Les agents de l'Union ont reçu pour instructions d'agir de concert avec les agents des partis socialiste-démocrate et socialiste-révolutionnaire.

L'Union a publié, à l'occasion de la dissolution de la Douma, une proclamation dans laquelle on accuse, pour la première fois, l'empereur lui-même d'être responsable de l'état actuel du pays.

En Pologne

Le général Skallon, gouverneur de Varsovie, a publié une ordonnance, aux termes de laquelle toute personne témoin d'un attentat à la vie ou à la propriété qui refuserait son concours contre l'agresseur sera passible de trois mois d'emprisonnement, à moins que sa vie ne courre des risques ou qu'elle ne soit empêchée matériellement. La même peine s'applique aux personnes qui ne dénonceront pas tout acte criminel porté à leur connaissance.

Nouvelles diverses

Le port de Dalny. — Le gouvernement japonais a décidé d'ouvrir Dalny au commerce de toutes les nations à partir du 1<sup>er</sup> septembre

prochain et aussi toutes les villes et ports libres, en ce qui regarde les importations et exportations de la province de Kouang-toung, c'est-à-dire du territoire de la péninsule du Liao-toung qui a été cédé à bail, en tant que ces exportations passeront par le port de Dalny.

Le gouvernement japonais a également décidé de permettre aux vaisseaux de toutes les nations de faire du commerce et de la navigation entre Dalny et les différents ports ouverts du Japon, à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

La brigandage en Chine. — Une audacieuse tentative de brigandage a été commise sur le vapeur anglais « Nan Ning » entre Canton et Wou-Cho par des pirates qui ont tenté de s'introduire à bord en nombre et à la faveur d'un déguisement. La ruse fut éventée à temps et l'on put mettre la main sur trois meneurs de la bande.

Les commerçants et armateurs sont d'avis que si la piraterie n'est pas promptement réprimée, la circulation deviendra impossible sur le Sikiang.

La grève à Bilbao. — L'état de siège a été proclamé. Ni les grévistes ni les patrons ne veulent faire des concessions.

Il y a eu des collisions sanglantes entre la police et les grévistes. Aucun journal n'a paru. Les fêtes en l'honneur du roi ont été ajournées. La population est consternée.

La Catastrophe chilienne

Quelques maisons de commerce de Valparaiso ont rouvert hier. L'état de siège est maintenu. Les autorités militaires obligent tout le monde à prêter son concours. Les ministres de l'intérieur et de l'industrie prêtent leur aide aux autorités locales. Le gouvernement a accordé un premier secours de 4 millions.

Le télégraphe et le téléphone avec Santiago sont rétablis, mais seulement pour l'usage des autorités. La douane recommencera ses opérations aujourd'hui.

Tous les cimetières sont détruits. De nombreux cercueils sont entassés qui attendent une sépulture. On travaille activement à retirer les cadavres des ruines afin d'éviter l'infection.

De nombreuses familles abandonnent la ville. Les postes recommencent leur service vendredi.

On a construit sur toute la longueur de l'avenue du Brésil jusqu'à la place Victoria de grands hangars pour loger les familles et les abriter de la pluie. Les survivants disent que, pendant les secousses, il était impossible de se tenir debout. Pendant la nuit de la catastrophe, ils se trouvaient sous la pluie et dans une obscurité complète.

On projette d'organiser une société pour faciliter les moyens financiers pour la reconstruction de la ville.

La voie ferrée entre Limache et Iquique a été ébranlée par de fortes secousses. La direction des travaux publics de Santiago a envoyé une forte somme pour la construction de hangars destinés à abriter les émigrants.

Les troupes continuent à arriver à Valparaiso. La ville est toujours sans éclairage.

La préfecture maritime a été ébranlée par le tremblement de terre.

Les secousses continuent à Valparaiso. Un assez grand nombre de maisons appartenant aux membres de la colonie française menacent de s'écrouler. La légation française à Santiago s'occupe activement d'envoyer des vivres et des vêtements.

Les journaux annoncent que le directeur de la Compagnie transandienne des chemins de fer chiliens à Los Andes a télégraphié que les dégâts de la ligne ne sont pas sérieux et que la circulation sera rétablie jusqu'à Juncal dans quelques semaines. Cette information semble démentir le bruit que Los Andes serait détruit et que 8000 personnes auraient été englouties.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'avis de Neuchâtel)

Traité de commerce

Berne, 24. — Les travaux de rédaction du traité de commerce avec la France ont été suspendus mercredi et jeudi pour reprendre probablement vendredi. Dans ces conditions il n'est guère possible qu'elles aboutissent avant huit ou dix jours.

Explosion d'un obus

Bessans-en-Savoie, 24. — Deux jeunes bergers de Lens-le-Bourg qui se trouvaient sur un pâturage du Mont-Cenis ont découvert un obus non éclaté, avec lequel ils jouèrent.

Une explosion s'est produite; un des bergers a été projeté en pièces à travers le pâturage; il a été impossible de retrouver une de ses jambes.

L'autre jeune berger a eu une jambe arrachée et des blessures très graves sur tout le corps.

Feu et panique

Teplitz, 24. — A Kostenblatt près de Teplitz, au cours d'une représentation d'un cinématographe, les vêtements d'une jeune fille de 10 ans qui aidait à l'opérateur, ont pris feu.

Une panique s'est produite parmi les spectateurs au nombre de 150.

Presque tous ont été blessés, plusieurs grièvement; une jeune fille de 20 ans a été si grièvement atteinte qu'on désespère de la sauver.

En Bulgarie

Athènes, 24. — Une dépêche de Sofia dit que le gouvernement bulgare aurait destitué le préfet et le secrétaire général de Burgas, ainsi que le sous-préfet d'Anchialos.

Le tremblement de terre de Valparaiso

Détails navrants

New-York, 24. — Un télégramme de Lima donne les détails suivants reçus de Valparaiso: Sur quarante employés de la compagnie de téléphone trente-huit ont été tués.

Lorsque la maison du président Mönck s'est écroulée, sa femme est tombée depuis un balcon dans la rue. Des voleurs qui passaient lui ont coupé les oreilles et les doigts pour s'emparer de ses bijoux.

Mme Mönck a été transportée mourante à bord d'un navire de guerre.

De fortes pluies tombent ces jours à Valparaiso, ce qui rend la situation encore plus difficile.

3000 maisons démolies

Santiago, 24. — Le directeur des travaux a constaté jusqu'à présent que plus de trois mille maisons devront être démolies.

On prend des mesures énergiques pour réprimer les abus des commerçants qui cherchent à provoquer une hausse sur les articles de consommation.

La municipalité vendra de la viande au public. Le service des trams a été interrompu faute de charbon.

Mercuriale du Marché de Neuchâtel

Table with 2 columns: Pom. de terre, Haricots, Pois, Pommes, etc. and their prices in francs and centimes.

BOURSE DE GENÈVE, du 23 août 1906

Table with 3 columns: Actions, Obligations, and various stock prices.

Changements à Neuchâtel

Table with 3 columns: France, Italie, Londres, Allemagne, Vienne, and their exchange rates.

BOURSE DE PARIS, du 23 août 1906. Clôture.

Table with 3 columns: 3% Français, 5% Français, 4% Turc, etc. and their market values.

Bulletin météorologique — Août

Table with 2 columns: Observations faites à 7 h., 1 h., 4 h. et 7 h. h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with 4 columns: DATE, Tempér. en degrés cent., Humidité, etc.

Hauteur du Baromètre réduite à 0

Table with 2 columns: Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 713,5 mm.

STATION DE CHAUMONT (alt. 1123 m.)

Table with 2 columns: 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Niveau du lac: 24 août (7 h. m.): 429 m. 50

Température du lac (7 h. du matin): 20,4

Bulletin météorol. des C. F. F. — 24 août, 7 h. m.

Large table with 4 columns: Altitude, STATIONS, Tempér., TEMPS & VENT. Lists various weather stations and their conditions.